## OPTIMAL VING TSUN (ASVTKF) – CONTRAT D'ADHESION 2022/2023 Tél : 0645669199 / optimalvingtsun@gmail.com

Nom  Date de naissance N°/Rue	Prénom
Par la signature du présent contrat, l'intéressé devient pouvoir participer aux cours, stages, formations et exar Une cotisation annuelle est perçue à chaque début de assurance responsabilité civile et individuelle d'accident	membre de l'association « Optimal Ving Tsun » afin de mens dispensés au sein de la dite association. saison. Cette somme comprend la licence fédérale, une nt et la cotisation annuelle à l'association. nt qu'après délivrance d'un certificat médical annuel
Le soussigné adhère à l'association « Optimal Ving commencera le et qui s'achèvera le 30	Γsun » pour la durée d'une saison d'enseignement qui juin 202
☐ Licence fédérale + de 18 ans (obligatoire)	25 euros
☐ Licence fédérale – de 18 ans (obligatoire)	20 euros
□ Ving Tsun débutants/intermédiaires	190 euros
□ Ving Tsun confirmés	250 euros
TOTAL	
	on, se référer au règlement intérieur, rubrique le règlement ».
Le soussigné s'acquitte de la somme deeuro Espèces  Chèque(s) à débiter aux dates suivantes :	s payée par :
pour cas de force majeure (dont elle reste seule juge explicative accompagnée d'un justificatif (certificat mé	t l'association peut accorder la résiliation d'un contrat e), si la demande lui est faite par lettre recommandée édical, ordre de mutation etc.) es sommes restantes, dues en date de la réception de la
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'in	nscription ainsi que du règlement intérieur.
Fait à Saint Etienne en deux exemplaires, le202	
Le Président	L'adhérent